

Stage d'attelage et de travail à pied avec Franck DEPLANCHE

les (18) 19 et 20 mars 2016 à Concharbin (38)

Lieu : Lieu dit « Saint Martin » sur la commune de Concharbin – ARANDON 38510

(voir le plan joint)

- Sont prévus : un parking véhicules, un parcours de détente, une carrière de dressage 40x80m en herbe, un terrain de détente et maniabilité en herbe, un obstacle modulable.
- La route de Huisselet sera déviée par sécurité (un panneau indiquera la restriction de circulation mais vous pourrez l'emprunter pour venir sur le lieu du stage).

Conditions de participation :

- Licence pratiquant FFE en cours de validité (meneur + groom).
- Responsabilité Civile pour les équidés présents.
- Chevaux à jour de leurs vaccinations.
- Stage maintenu même en cas de pluie !
- Auditeurs libres acceptés.

Déroulement pratique :

- Accueil à partir de 8h, début du stage à 8h30. Un passage de chaque attelage le matin.
- Pause entre 12h30 et 14h, pique-nique tiré du sac, abri et tables fournies.
- Reprise du stage vers 14h, fin vers 17h30-18h. Un passage de chaque attelage l'après-midi.
- Les chevaux resteront au camion (prévoir couvertures, filet à foin, seau...). Possibilité de petit paddock électrifié à la charge de chacun.
- Pas de chiens en liberté sur le site, merci.
- Une réserve d'eau sera mise à disposition pour les chevaux. Pas de douche.

Tarif prévisionnel : calculé sur une base de 14 attelages répartis sur 2 jours.

- **Meneur adhérent ARAA, avec subvention du CRE : 50 euros par jour.**
- Pour info, coût sans subvention : 71.50 euros.
- Meneur non adhérent ARAA : 10 euros supplémentaires par jour de stage (soit 60 euros).

Les inscriptions sont réservées en priorité aux adhérents ARAA, par ordre d'arrivée des bulletins dûment complétés. En cas de places vacantes 15 jours avant la tenue du stage, elles seront ouvertes aux non adhérents (qui en attendant peuvent déjà se « pré-inscrire » mais sans garantie).

Rappel : en raison des engagements financiers pris auprès de chacun, toute inscription est ferme ; en cas d'absence, votre participation sera due alors faites-vous remplacer.

Contenu :

Franck Deplanche s'adaptera à vos souhaits, à votre niveau et à celui des équidés. Au choix :

- travail à pied (longe, longues rênes)
- travail attelé : bases et approfondissement du dressage (amenez le protocole de la reprise que vous souhaitez travailler)
- parcours d'entraînement en maniabilité
- un obstacle de type « marathon » sera installé le dimanche (ou avant si besoin).

Venir avec votre matériel :

- matériel pour longer, LR
- matériel d'attelage
- vos différents mors, enrênements etc.

Renseignements pratiques :

Pour le coucher :

- Pour les attelages désirant arriver la veille ou rester 2 jours, possibilité d'héberger quelques chevaux dans un pré à proximité de la maison de Daniel et Renelle.
- Gîte « Maison RIOUFOL » (bon accueil, gîte situé à Faverges de Mépieu à 8 kms, offrant 3 boxes).
Tel 04 74 33 97 07 - Port 06 76 08 07 95

Pour les boxes, interroger :

- Les écuries du Marais (à Morestel à 5 kms) - Tel 04 74 80 54 70
- Maison RIOUFOL (bon accueil, gîte situé à Faverges de Mépieu à 8 kms, offrant 3 boxes) - Tel 04 74 33 97 07 - Port 06 76 08 07 95

Pour la restauration :

- Bar restaurant L'ESCALE 75 à Arandon "la Gare" avec grand parking - Tel 04 74 80 80 90
- Brasserie/Pizzeria place d'Arandon avec parking succinct - Tel 04 74 27 67 37
- Le Moulin d'Arche lieu-dit Annolieu (bon accueil dans un cadre chaleureux) - Tel 04 74 88 61 61

Renseignements : Carène Chavasse-Frette : 06.82.23.75.59

BULLETIN D'INSCRIPTION au STAGE DEPLANCHE

Jour(s) de stage souhaité(s) : Entourez les jours correspondant à vos disponibilités SVP :

Vendredi 18 mars

Samedi 19 mars

Dimanche 20 mars

Vos objectifs :

Informations nécessaires à votre inscription :

NOM Prénom du meneur	
N° licence FFE 2016	
Adresse complète	
Téléphone portable	
E-mail	

NOM de(s) équidé(s) et N° de SIRE	
Nom du propriétaire	
Adresse du détenteur (lieu de provenance)	
Date et heure d'arrivée prévues sur site	
Date et heure de départ prévues	

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de l'ARAA) à :

Carène Chavasse-Frette – 372 route de Charaville – 38630 LES AVENIERES